



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE**

N° Spécial

23 Février 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**N° Spécial Direction de l'Administration Pénitentiaire
du 23 Février 2021**

SOMMAIRE

Décisions	Date	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	Page
MAN N° 2021-03	17.02.2021	Décision portant délégation écrite en matière de présidence et désignation de la commission de discipline.	3
MAN N° 2021-04	17.02.2021	Décision portant délégation écrite en matière de poursuites disciplinaires.	3
MAN N° 2021-05	17.02.2021	Décision portant délégation écrite en matière de décision d'isolement	4

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Décision MAN N°2021- 03 portant délégation écrite en matière de présidence et désignation de la commission de discipline.

Vu le code de procédure pénale, notamment son article R57-7-5

Je soussignée, Madame Anne ROUVILLE-DROUCHE, Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine, délègue de manière permanente aux personnels de direction, de commandement et d'encadrement dont les noms suivent :

Madame Cécile MARTRENCHAR, Adjointe au chef d'établissement
Madame Emmanuelle DEMAY, Directrice des services pénitentiaires
Madame Leslie CARRIÈRE, Directrice des services pénitentiaires

Madame Muriel DAMY, Capitaine pénitentiaire, chef de détention
Madame Gwladys SÉBASTIEN, Lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention

- **Art R.57-7-6** La présidence de la commission de discipline.
- **Art R.57-7-7** Le prononcé des sanctions disciplinaires.
- **Art R.57-7-54 à R.57-7-9** Ordonner et révoquer le sursis à exécution des sanctions disciplinaires.
- **Art R.57-7-60** Dispense d'exécution, suspension ou fractionnement des sanctions.

Sont nommés en qualité d'Assesseurs extérieurs :

Madame BONNET Sylvie
Madame COEFFIER Guylaine
Monsieur DENCHICHE Hafid
Madame BUFKENS-GIRON Ambre
Madame SAMSON Camille
Monsieur FOKO Blaise
Madame GAUTIER Sylvie
Madame KHAITZINE Sylvie
Madame PAULUS Catherine
Madame DUTERRE Guillemette

Nanterre, le 17 février 2021

Le Chef d'établissement,

Anne ROUVILLE-DROUCHE

Décision MAN N°2021- 04 portant délégation écrite en matière de poursuites disciplinaires.

Vu le code de procédure pénale, notamment son article R57-7-15 .

Je soussignée, Madame Anne ROUVILLE-DROUCHE, Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine, délègue de manière permanente aux personnels de direction, de commandement et d'encadrement dont les noms suivent :

Madame Cécile MARTRENCAR, Adjointe au chef d'établissement
Madame Emmanuelle DEMAY, Directrice des services pénitentiaires
Madame Leslie CARRIÈRE, Directrice des services pénitentiaires
Madame Marilyne BAYE, Attachée d'Administration de l'État (dans le cadre des astreintes)

Madame Muriel DAMY, Capitaine pénitentiaire, chef de détention
Madame Gwladys SÉBASTIEN, Lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention

Dans le cadre de la gestion du QSL :

Monsieur Victor BOURJAL, Capitaine pénitentiaire

Dans le cadre des permanences :

Monsieur Jean-Marie AKERA, Capitaine pénitentiaire
Monsieur Luka FOÉ, Lieutenant pénitentiaire
Madame Alexia FRÉMAUX, Lieutenant pénitentiaire
Madame Adeline MATHYJA, Lieutenant pénitentiaire
Monsieur Aloisio TAMOLÉ, Lieutenant pénitentiaire
Monsieur Emmanuel MBANGUÉ, Lieutenant pénitentiaire
Madame Mégane PRIVAT, Lieutenant pénitentiaire
Monsieur David MOREL, Lieutenant pénitentiaire
Madame Joséphine LOCHER, Lieutenant pénitentiaire

L'opportunité de la mise en poursuite de procédures disciplinaires.

Nanterre, le 17 février 2021

Le Chef d'établissement,

Anne ROUVILLE-DROUCHE

Décision MAN N°2021- 05 portant délégation écrite en matière de décision d'isolement

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles D283-1 à D283-2-4

Je soussignée, Madame Anne ROUVILLE-DROUCHE, Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine, délègue de manière permanente aux personnels dont les noms suivent :

Pour toute décision relative à l'isolement en urgence

Madame Cécile MARTRENCAR, Adjointe au chef d'établissement
Madame Emmanuelle DEMAY, Directrice des services pénitentiaires
Madame Leslie CARRIÈRE, Directrice des services pénitentiaires
Madame Marilyne BAYE, Attachée d'Administration de l'État (dans le cadre des astreintes)

Pour l'organisation, la tenue et la signature du débat contradictoire dans le cadre de l'isolement

Madame Cécile MARTRENCAR, Adjointe au chef d'établissement
Madame Emmanuelle DEMAY, Directrice des services pénitentiaires
Madame Leslie CARRIÈRE, Directrice des services pénitentiaires
Madame Marilyne BAYE, Attachée d'Administration de l'État (dans le cadre des astreintes)

Madame Muriel DAMY, Capitaine pénitentiaire, chef de détention
Madame Gwladys SÉBASTIEN, Lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention

Pour toute décision de placement initial et de prolongation relative à l'isolement

Madame Cécile MARTRENCAR, Adjointe au chef d'établissement
Madame Emmanuelle DEMAY, Directrice des services pénitentiaires
Madame Leslie CARRIÈRE, Directrice des services pénitentiaires
Madame Marilyne BAYE, Attachée d'Administration de l'État (dans le cadre des astreintes)

Le Chef d'établissement,

Anne ROUVILLE-DROUCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>